

Motion du 28 novembre 2007 de M. Alexandre Chevalier, Mmes Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Laetitia Guinand, Florence Kraft-Babel, Danièle Magnin et Linda de Coulon: «Sécurité dans le quartier de Rive».

(refusée par le Conseil municipal lors
de la séance du 17 mars 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le site de Rive est un lieu de rassemblement de nombreux jeunes dès la nuit tombée;
- que les bagarres et les agressions dans cette zone ne cessent d'augmenter et nécessitent très souvent l'intervention de la police;
- que le manque d'effectifs de la police est reconnu par tous;
- la volonté démontrée de la Ville d'intensifier sa collaboration avec le Canton en matière de sécurité;
- la nécessité que la sécurité des citoyens jeunes et moins jeunes soit assurée,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'affecter des agents de sécurité municipaux dans cette zone dès la nuit tombée, afin que leur présence ait un effet préventif et qu'ils puissent être, en cas de besoin, un relais efficace pour la gendarmerie.